

Assemblée générale ordinaire de la paroisse du Saint-Rédempteur du mercredi 7 juin 2023

Au nom du Conseil de paroisse, Christine Secrétan, présidente du conseil, remercie les paroissiens pour leur présence (20 personnes) et leur souhaite une cordiale bienvenue. L'assemblée générale ordinaire a été convoquée valablement le 10 mai 2023 et se déroulera selon l'ordre du jour prévu. Elle demande si quelqu'un souhaite apporter une modification à l'ordre du jour, ce qui n'est pas le cas.

La présidente souhaite tout particulièrement la bienvenue à M. Michel Troyon, décan, à don Stefano Manfredi, directeur de la MCI et aux sœurs du Foyer Bon Accueil.

Elle excuse les absences de M. Davide Picca, membre du Conseil, de l'abbé Joseph Sinh, de M. l'abbé François Dupraz, doyen de notre décanat, du chanoine Jean-Robert Allaz, de M. Michel Racloz, représentant de l'évêque pour la région diocésaine Vaud, de M. Cédric Pillonel, secrétaire général de la FEDEC-Vaud, de Mme Marie-Denise Schaller, présidente de la FEDEC-Vaud et des réviseurs des comptes M. Alain Crotta et Mme et M. Perreaud.

Elle invite les personnes présentes à signer la liste de présence qui se trouve à l'entrée de la salle si elles ne l'ont pas déjà fait.

A. Partie pastorale

A1. Recueillement et prière

M. l'abbé Modeste Kisambu-Muteba, curé modérateur, nous propose un temps de recueillement avec le *Veni Creator*.

A2. Rapports du curé et de la présidente, membre de l'Équipe pastorale

M. l'abbé Modeste Kisambu-Muteba nous présente son rapport pastoral sur l'année écoulée. Il est annexé au présent procès-verbal.

Mme Christine Secrétan, membre de l'Équipe pastorale, donne à son tour quelques nouvelles pastorales concernant l'UP et la paroisse :

« Unité Pastorale L'Orient »

A la fin de la dernière année pastorale (fin août 2022), notre UP a dit au revoir à l'abbé Jean-Luc Etienne qui a été engagé au Département 0-15 ans (catéchèse) et à Mme Catherine Lambercy, coordinatrice en catéchèse et qui avait aussi un pourcentage pour l'UP, partie à la retraite. Pour lui succéder, Mme Alice Aires Ferreira a été nommée *ad experimentum* jusqu'au 31 août 2023 comme nouvelle coordinatrice de la catéchèse. Elle est sous la supervision de Mme Fabienne Gapany, formatrice du Département 0-15 ans et également membre de l'équipe d'animation du parcours de Confirmation de notre UP. Le pourcentage de Mme Lambercy affecté à l'UP (10%) a été repris par la nouvelle secrétaire de Pully, Mme Patricia Luisier, et est désormais rémunéré par la caisse de l'UP (et non plus par notre paroisse).

Quant à l'abbé Jean-Luc, c'est l'abbé Roméo Rakotovao qui lui a succédé à 80%. Malheureusement, l'abbé Modeste l'a rappelé, la FEDEC s'est séparée de ce dernier fin janvier. Je tiens à saluer, pendant cette période difficile, l'engagement des abbés Modeste et Joseph qui ont permis la continuité des activités dans notre UP avec un prêtre de moins.

L'abbé Modeste vous a informé de son départ ainsi que de celui de l'abbé Joseph fin août. Pour leur dire au revoir, une messe suivie d'un temps convivial autour d'un apéritif est prévue le samedi 26 août à 18 h à Pully. Notre paroisse prendra également congé de l'abbé Modeste lors de sa dernière messe au Saint-Rédempteur le dimanche 27 août à 11 h 30, avec apéritif à la sortie là aussi. Vous êtes cordialement invités à l'une ou l'autre de ces célébrations.

L'abbé Modeste vous a annoncé quels sont les prêtres qui entreront en fonction début septembre dans notre UP. Nous nous réjouissons de les accueillir tous les quatre.

Depuis l'Avent, vous avez pu remarquer que la feuille dominicale a changé de présentation et qu'elle s'est enrichie d'une méditation assurée à tour de rôle par les membres de l'Équipe pastorale. J'espère que cette

nouvelle formule vous plaît. Comme on peut toujours s'améliorer, vous pouvez transmettre à l'Équipe pastorale toute remarque ou suggestion.

Dans le domaine de la pastorale, j'aimerais signaler encore les « Dimanches Chercheurs de Dieu » qui ont lieu une fois par mois à Pully, à l'initiative de Mme Régine Rambaud, auxiliaire en pastorale dans notre UP. Le but est de donner la possibilité à des personnes, en particulier des familles, éloignées de l'Église et de la pratique dominicale, de (re)découvrir le Christ, de les fidéliser et de leur permettre de s'impliquer progressivement dans l'Église. Il y a un temps de partage, de catéchèse avant la messe, puis la messe est célébrée en offrant un environnement adapté aux enfants et adultes qui ont moins l'habitude de la liturgie et finalement tous se retrouvent autour d'un apéritif convivial. N'hésitez pas à parler autour de vous de ces dimanches qui sont en principe annoncés dans la feuille dominicale.

Saint-Rédempteur

Quelques mots maintenant sur la vie de notre paroisse durant l'année pastorale écoulée.

- La traditionnelle kermesse a enfin pu avoir lieu sous sa forme habituelle, le 26 novembre dernier, après deux ans d'interruption suite à la pandémie. Ce rendez-vous convivial et solidaire est toujours très apprécié.
- Le 18 décembre, certains d'entre nous ont pu assister dans notre église au magnifique concert de Noël organisé par les sœurs du Foyer Bon Accueil et leurs pensionnaires, avec le concours des familles et des enfants qui participent à l'Oratoire saint Jean Bosco. C'est une activité qui a lieu environ deux dimanches après-midi par mois dans les locaux de la paroisse et qui accueille des enfants et des jeunes souhaitant partager un temps de jeux, de catéchèse, de prière et de goûter. Elle attire une cinquantaine d'enfants de divers horizons dans une ambiance très dynamique.
- Le 19 janvier, les funérailles de l'abbé Laurent Duffner ont été célébrées dans notre église. Une assemblée nombreuse est venue dire au revoir à ce prêtre décédé dans sa 99^e année, dont le ministère a été marqué par son engagement fidèle, sa chaleur humaine et sa vive intelligence. Je vous propose un temps de silence pour rendre hommage à l'abbé Duffner et aux autres défunts de notre paroisse.
- En catéchèse, notre paroisse compte 49 enfants inscrits de la 3^e à la 10^e année, répartis en cinq groupes animés par cinq catéchistes qui se retrouvent dans les locaux de la paroisse, sauf les jeunes du parcours de préparation à la Confirmation qui viennent de toute l'UP et alternent les rencontres dans les quatre paroisses de celle-ci. Le sacrement de la Confirmation sera célébré par Mgr Morerod le samedi 2 septembre à Pully et les Premières Communions auront lieu le samedi 7 octobre à Pully pour les enfants de notre paroisse et celle de Saint-Maurice.
Pour la prochaine rentrée pastorale, Mme Régine Rambaud proposera au Saint-Rédempteur Mission Bible, qu'elle expérimente avec succès depuis deux ans à Pully. Il s'agit de deux heures d'atelier biblique pour faire découvrir la Parole de Dieu aux plus jeunes (3-4P, ouvert aux 1-2P) avec un temps de jeu, un goûter et une animation autour d'un thème. Mme Rambaud cherche des bénévoles de tout âge pour lui donner un coup de main, que ce soit pour l'animation des rencontres, la mise en place ou le rangement du matériel, la préparation du goûter...
- Le groupe de lecteurs s'est renforcé de quelques nouvelles voix, mais nous accueillons volontiers toute personne intéressée.
- Nous avons le plaisir depuis quelque temps de pouvoir compter sur un petit groupe de servants de messe. Il s'agit de trois frères et de leur sœur qui se sont proposés pour ce service et qui sont également prêts à former des plus jeunes qui auraient envie de s'engager.
- Le groupe des visiteuses continue de proposer régulièrement des rencontres aux aînés de la paroisse, ainsi qu'un repas annuel en janvier. Ce sont aussi les visiteuses qui ont préparé la soupe de Carême qui a eu lieu le 17 mars au Saint-Rédempteur, en lien avec la paroisse réformée de Saint-François-Saint-Jacques et l'église presbytérienne écossaise.

Je terminerai ce rapport en témoignant ma vive reconnaissance à celles et ceux qui, par leur engagement, leur présence, leur travail, font vivre notre communauté paroissiale et donnent ainsi un témoignage de foi. »

B. Partie administrative et statutaire

B1. Adoption du procès-verbal de l'AG du 9 juin 2022

La lecture du procès-verbal du 9 juin 2022 n'est pas demandée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

B2. Exercice 2022

B2.1. Rapport de gestion du Conseil de paroisse - discussion - adoption

La présidente du Conseil de paroisse lit son rapport de gestion à l'assemblée :

« C'est l'occasion pour moi de reprendre les procès-verbaux des séances du Conseil de paroisse, de faire une relecture de l'année écoulée et d'en tirer un petit bilan. Avec le départ de quatre membres sur six et l'arrivée de deux nouveaux, c'est un Conseil de paroisse passablement renouvelé qui s'est réuni à six reprises depuis la dernière Assemblée générale : les 7 septembre, 16 novembre 2022, 1^{er} février, 29 mars, 10 mai et 7 juin 2023. Nous avons aussi le plaisir et la chance de pouvoir compter sur la présence de Christine Guex qui assiste à nos séances en tant qu'invitée et qui se charge de préparer l'ordre du jour et de prendre le procès-verbal avec ma coopération. Novice dans la gestion administrative d'une paroisse et plus expérimentée et compétente dans le domaine pastoral, je profite de remercier chaleureusement mes collègues du Conseil et Mme Guex pour leur précieuse collaboration.

Nous avons donc réglé, depuis notre dernière AG du 7 juin 2022, les affaires courantes de la paroisse, soit essentiellement :

- a. la gestion des ressources humaines
- b. la gestion du patrimoine immobilier
- c. la gestion des finances
- d. des divers

a. Gestion des ressources humaines

Nous avons actuellement huit personnes qui travaillent pour notre paroisse :

- **Lorenzo De Giorgi**, qui a commencé son activité de concierge en 2006 et dont le travail consciencieux, la disponibilité et la serviabilité légendaires nous donnent entière satisfaction, sans compter ses talents culinaires pour préparer les apéritifs.
- **Antonio Vizcaino** qui, depuis sept ans, remplace Lorenzo pendant ses vacances et qui a aussi été engagé à 10% depuis 2018 pour le soulager dans ses nombreuses tâches et ce pour notre plus grande satisfaction et celle des locataires.
- **Harilala Rajaonarisaona** (dit Hari), qui a été engagé au 1^{er} décembre 2022 comme sacristain et cuisinier et dont le travail et la cuisine sont appréciés des prêtres.
- **Susana Lemos** qui, depuis sa retraite en 2020, a troqué les casseroles de la cure pour les objets liturgiques de la sacristie et dont le travail nous donne également entière satisfaction.
- **Marika Bijelic** qui a été engagée en octobre 2017 comme femme de ménage. Paroissienne de la Mission croate, elle fait un excellent travail à la cure, en toute discrétion.
- **Gustave Ponce**, qui est notre fidèle organiste depuis bientôt 24 ans et qui assure son travail avec une grande conscience professionnelle.
- **Silvia Wettstein Levi**, notre chantre depuis près de dix ans et qui, de sa belle voix, nous entraîne à chanter.
- **Christine Guex**, engagée comme secrétaire-comptable depuis janvier 2014. Elle travaille actuellement à 70% (80% en hiver et 60% en été). Ses tâches, dont elle s'acquitte avec compétence et efficacité, sont nombreuses : elle s'occupe notamment de l'encaissement des loyers et de la comptabilité et des liens avec la gérance Misa pour les autres aspects, juridique et technique ; elle gère les ressources humaines avec le versement des salaires, l'organisation des congés lors des vacances et pour cause de maladies, l'établissement des contrats de travail pour les personnes nouvellement engagées. Elle a connu un début d'année pastorale chargé en reprenant les tâches de l'ancienne secrétaire de Pully après le départ de celle-ci et en attendant l'engagement d'une nouvelle secrétaire. Puis elle a formé la nouvelle secrétaire engagée en novembre. Cette dernière ayant malheureusement dû renoncer à son poste au 31 décembre pour des raisons familiales, Christine a dû recommencer ce travail de formation avec Mme Patricia Luisier, en fonction depuis le 1^{er} mars. Je la remercie chaleureusement pour sa grande disponibilité pendant toute cette période de transition et pour avoir assuré des tâches de secrétariat pour l'UP alors que cela ne figure pas dans son cahier des charges. Et comme je l'ai dit au début de ce rapport, Christine nous est aussi d'une grande aide dans la préparation et le suivi des séances du Conseil de paroisse.

Cette année, le Conseil de paroisse a mis en place un processus de gestion des ressources humaines afin que notre personnel puisse se sentir encadré et écouté, en particulier lors d'entretiens d'évaluation prévus entre avril et fin juin, avec, si nécessaire une révision du cahier des charges et des possibilités de formation en automne. Le Conseil est en train de faire les premiers entretiens d'évaluation et doit encore déterminer la fréquence de ce processus (tous les 2,3 ou 5 ans par exemple).

Nous avons pu le 1^{er} février reprendre une tradition interrompue par la pandémie : le repas du personnel qui est l'occasion de remercier nos employés pour tout le travail accompli pour la paroisse.

b. Gestion du patrimoine immobilier

C'est un point qui occupe une place importante dans l'ordre du jour des séances du Conseil. Depuis le départ de Frédéric Baldy, c'est Fabien Molines qui a repris ce dicastère, en plus de la trésorerie dont il s'occupait déjà. Nous n'avons plus d'architecte au sein du Conseil de paroisse et il a été décidé que nous ferions appel en cas de besoin à M. Eric Frei, l'architecte qui a eu la charge de la rénovation de l'église et plus récemment du réaménagement de la place.

Fabien vous en dira plus sur les immeubles et sur la réflexion que nous menons concernant l'amélioration énergétique du bâtiment d'Orient-Ville 10-12.

c. Gestion des finances

Notre paroisse a la chance d'être à l'aise financièrement, grâce aux revenus des immeubles et à une gestion prudente et rigoureuse. Fabien Molines va vous présenter dans un instant les comptes 2022, puis le budget 2023. Je le remercie, au nom du Conseil, de nous exposer de manière claire notre situation financière. Grâce à la bonne santé de cette dernière, nous pouvons aider diverses associations et personnes en difficulté. Depuis quelques années, nous avons établi une politique d'attribution qui nous permet d'avoir une bonne vision des demandes et de leur suivi. Viviane Phan Van Ho vous présentera tout à l'heure la répartition du bénéfice.

d. Divers

- Le réaménagement de la place a conduit à la destruction de la fontaine et de l'œuvre d'art qui l'ornait : un bas-relief avec un *Agnus Dei* conçu par l'artiste Claude Augsburgers, qui a manifesté son mécontentement. Ce que les membres du précédent Conseil ne savaient pas, c'est qu'une œuvre d'art ne peut être détruite sans autre et que l'artiste conserve un droit sur son œuvre même s'il n'en est plus le propriétaire. Nous avons pu trouver un arrangement avec M. Augsburgers en lui achetant un chemin de croix photographié et imprimé sous plexiglas, qui a été posé dans le couloir des salles de catéchisme.
- Le 18 mars, la FEDEC a mis sur pieds, pour la 2^e fois, à la Longeraie à Morges une matinée de formation pour les membres des Conseils de paroisse et des Missions linguistiques du canton. Les personnes intéressées ont pu choisir quatre ateliers de 45 minutes parmi les seize proposés. Animés par des professionnels, ces ateliers abordaient divers domaines qu'un Conseil de paroisse peut être amené à gérer. Viviane et moi-même avons eu le plaisir de participer à cette journée et l'avons trouvée très utile.
- Le 27 avril, notre Conseil a rencontré celui de la MCI en présence de M. Pillonel, secrétaire général de la FEDEC, pour discuter du loyer de l'appartement de don Stefano, qui pèse lourdement sur le budget de la MCI. En effet, le prêtre de la MCI occupe un appartement de 5 pièces, prévu initialement pour loger plusieurs prêtres. L'annonce de la composition de la nouvelle équipe pastorale devrait permettre de régler ce problème.

Je terminerai par quelques remerciements :

- Au nom du Conseil, je remercie chaleureusement les sœurs du Foyer Bon Accueil de s'occuper de fleurir notre église et d'assurer l'animation musicale de certaines des messes de semaine, ainsi que de remplacer nos sacristains en cas de nécessité.
- Notre Conseil remercie également de tout cœur notre curé modérateur Modeste pour son excellente collaboration durant toutes ces années. Arrivé en septembre 2015, tu as tout de suite été mis dans le bain avec les travaux de rénovation de l'église, initiés avec ton prédécesseur, l'abbé Bernard Sonney, et la fête des 100 ans. Venu de Fribourg, tu n'as pas eu de souci pour t'acclimater en Pays de Vaud, l'œcuménisme faisant partie de ton ADN familial. Ton contact simple et chaleureux avec tous, ton tutoiement facile ont apporté un peu de la chaleur africaine dans notre Unité pastorale. J'aurai l'occasion d'évoquer un peu plus en détail ton parcours lors de la messe d'au revoir, du 27 août, mais nous souhaitons marquer par un geste ta participation à ta dernière Assemblée générale et te manifester notre gratitude. »

Personne ne demande la parole et le rapport est passé au vote. L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport du Conseil de paroisse. Elle est remerciée pour sa confiance.

B2.2. Comptes 2022 : explications - rapport des vérificateurs - discussion - décision sur la proposition de répartition de l'excédent des produits - adoption - décharge du conseil de paroisse

La présidente remercie chaleureusement Mme Christine Guex pour tout le travail précis et impeccable qu'elle accomplit pour tenir la comptabilité de la paroisse. Elle propose que l'assemblée adopte les différents points après la présentation du budget 2023.

M. Fabien Molines, trésorier, présente les comptes. Il en commente l'évolution et précise que la paroisse est toujours en bonne santé financière. Le bénéfice brut s'élève à CHF 100'000.-. Après distribution à diverses œuvres pour un montant de CHF 100'000.-, les comptes sont équilibrés. Il n'y a pas de question.

La fiduciaire Favre et Perreaud SA a vérifié les comptes avec M. Alain Crotta. En leurs absences, c'est M. Fabien Molines, trésorier, qui fait la lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il n'y a pas de question.

Mesdames Viviane Phan Van Ho et Christine Guex présentent et décrivent à l'assemblée de façon détaillée les propositions du Conseil pour la répartition du bénéfice qui a été élaborée par une commission du Conseil de paroisse et soumise à ce dernier avant approbation par l'Assemblée générale. Il y a deux enveloppes distinctes. La première de CHF 50'000.- pour des œuvres habituellement soutenues par la paroisse, avec une répartition de CHF 18'500.- pour des œuvres à l'étranger et de CHF 31'500.- pour des œuvres locales. Dans la continuité des aides « COVID », il y a encore une enveloppe supplémentaire de CHF 50'000.- pour des œuvres sollicitées en raison de la précarité actuelle. La répartition proposée est jointe en annexe au présent procès-verbal. Il n'y a pas de question.

B3. Budget 2023

M. Fabien Molines présente le budget 2023 qu'il commente brièvement. Il n'y a pas de question.

Une paroissienne remarque qu'il est regrettable que les Premières Communions de la paroisse aient été célébrées à Pully. Elle fait également la remarque que la chantré, qui devrait entraîner les fidèles dans les chants, chante trop haut et de façon trop professionnelle, ce qui n'aide pas les paroissiens à chanter. Concernant les Premières Communions, la présidente rappelle qu'elles se font dans l'intimité des familles et qu'ensuite il y a la fête de l'Eucharistie dans les paroisses respectives. Quant à la chantré, elle lui fera part des remarques lors d'un prochain entretien avec elle. Il n'y a pas d'autres remarques.

Adoption des différents points et décharge au Conseil de paroisse

Nous allons passer maintenant à l'adoption des différents points.

- Décharge est donnée à l'unanimité à notre conseil pour la gestion de l'année 2022.
- Les comptes 2022 et le rapport des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité.
- Le budget 2023 est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.
- La proposition de répartition des bénéfices est adoptée à l'unanimité.

B4. Élections statutaires

- Élection d'un membre du Conseil de paroisse

La présidente a le plaisir de présenter à l'assemblée M. Niko Matic, qui a accepté de rejoindre notre Conseil. C'est un habitué des messes dominicales avec son épouse et ses deux garçons qui suivent la catéchèse au Saint-Rédempteur. Originaire de Croatie, il est en Suisse depuis l'âge de 18 ans et a le passeport suisse depuis 2006. Titulaire d'un brevet fédéral de conciergerie et gestion d'immeuble, il aura l'occasion d'exercer ses compétences au sein de notre Conseil. Elle lui laisse le soin de dire quelques mots sur son parcours.

M. Niko Matic est élu à l'unanimité.

- Réélection de deux membres du Conseil de paroisse

M. Fabien Molines arrive au terme de son 1^{er} mandat et Mme Viviane Phan Van Ho au terme de son 2^e mandat. Tous les deux se représentent.

Ils sont tous les deux réélus à l'unanimité.

La composition du nouveau conseil est la suivante :

- **Mme Christine Secrétan, présidente,**
- **Mme Viviane Phan Van Ho, vice-présidente,**
- **M. Fabien Molines, trésorier,**
- **M. Davide Picca, membre,**
- **M. Niko Matic, membre**
- **M. l'abbé Modeste Kisambu-Muteba, curé modérateur, jusqu'au 31 août 2023**
- **Son successeur, M. l'abbé Stefano Manfredi, dès le 1^{er} septembre 2023**

Mme Christine Guex, secrétaire hors conseil

- Élection des vérificateurs des comptes

M. Alain Crotta, ainsi que M. Favre et Mme Favre Perreaud de la Fiduciaire Favre et Perreaud SA sont d'accord de renouveler leur mandat. Ils sont réélus à l'unanimité moins deux abstentions.

B5. Immeubles

M. Fabien Molines fait un bref résumé de la situation de nos immeubles. Pas de gros travaux cette année si ce n'est la finalisation des places Nord et Sud. Il précise que le Conseil a demandé au bureau Biff un bilan énergétique du patrimoine pour Orient-Ville 10-12. Biff a présenté 3 variantes pour l'optimisation des isolations de la chape par-dessus, de l'isolation du toit voire des extérieurs avec ou sans la pose d'un crépi isolant avec remplacement des fenêtres. Une offre a été également faite pour un éventuellement réaménagement des combles soit par la création de studios ou d'un grand appartement familial. Dès que l'on touche quelque chose de l'immeuble, il faut tout mettre aux normes. L'immeuble est classé, nous sommes donc limités dans ce qui peut être fait. Le conseil continue son étude et espère avoir des propositions concrètes à présenter lors de la prochaine assemblée. Pour Orient-ville 14-16, le conseil réfléchit à la pose de panneaux solaires sur le toit.

Une discussion s'ensuit et les questions suivantes ressortent :

- Classement de l'immeuble Orient-Ville 10-12 : 2 ou 3 ; par exemple, les boîtes aux lettres à l'entrée ne peuvent pas être changées.
- Est-ce qu'il y a un projet de tout refaire à l'intérieur ? Non, uniquement les portes palières.
- Est-ce qu'une isolation entre les étages est envisagée ? Non, sauf au sous-sol et sous le toit, par une isolation entre les poutres de béton qui doivent être maintenues. Éventuellement encore une isolation entre la grande salle et l'étage en dessus.
- Est-il prévu d'installer un ascenseur ? Très compliqué, surtout au niveau des autorisations.

B6. Fêtes paroissiales 2022 et 2023

La kermesse a pu avoir lieu le 26 novembre 2022. La présidente profite de remercier chaleureusement les nombreux bénévoles, certains depuis de très nombreuses années, qui s'engagent pour que la fête soit une réussite. La répartition du bénéfice de CHF 13'000.- de la fête de paroisse 2022 et du repas de soutien de 2021 est la suivante :

CHF 3'000.- à Liber et Labor
CHF 3'000.- à l'association Elles Entr'Aides
CHF 3'000.- au GRAAP
CHF 3'000.- à ExtraOrdinary Women
CHF 1'000.- à la Soupe à l'Ours

La prochaine kermesse aura lieu le 25 novembre 2023.

B7. Divers

Sœur Tramonti du Foyer Bon Accueil demande si la paroisse pourrait accueillir des personnes ou des familles en grandes difficultés financières. M. Molines répond que le Conseil n'envisage pas de diminuer les revenus qui permettent que la paroisse offre des dons à des œuvres qui viennent en aide également à ces familles.

La date de la prochaine AG est fixée au **5 juin 2024**.

B8. Propositions individuelles

Comme il n'y a pas de propositions individuelles, la présidente clôt la partie officielle en remerciant encore les personnes présentes pour leur participation à cette Assemblée générale et les convie à partager le verre de l'amitié préparé par Lorenzo qu'elle remercie encore chaleureusement.

La séance est levée à 21 h 45.



Christine Secrétan
Présidente

**Assemblée générale ordinaire de la
Paroisse Saint-Rédempteur de Lausanne, le 7 juin 2023
Information sur la vie pastorale**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers
Auguste assemblée,

1. Introduction

Je tiens à vous saluer chaleureusement au nom de l'Equipe Pastorale et en mon nom personnel. C'est avec beaucoup de plaisir que je participe à cette assemblée paroissiale ordinaire du St-Rédempteur à Lausanne.

2. Forces pastorales dans l'UP

Depuis le remerciement de l'abbé Roméo par la FEDEC, les forces pastorales ont bien diminué. De trois prêtres du départ, nous ne tournons qu'à deux, abbé Joseph et moi-même, dans l'exercice de notre ministère.

Dès lors, nous avons décidé de consentir le sacrifice de maintenir les messes dominicales jusqu'à nouvel ordre.

3. Remplacement d'été

Cet été, nous n'aurons pas de prêtre remplaçant, du fait que l'état considère que le ministère d'été est un emploi qui demande un permis de travail. Cela dit ne sont admis pendant cette période que les prêtres issus de l'union européenne et ayant une citoyenneté dans l'Espace Schengen. Ceux de pays tiers y sont exclus. Il s'agit de ceux qui viennent d'Afrique et d'Asie par exemple.

Notre diocèse a aussi émis des conditions exigeantes avant d'être accepté pour ce genre de ministère.

Dans la situation actuelle, le mot d'ordre c'est de s'organiser à l'interne des UP avec d'autres formes de prières là où les messes n'auront pas lieu. On peut faire des assemblées dominicales sans prêtres animées par des laïcs. On peut aussi alléger les programmes d'été. Il y a également la possibilité de faire appel à un prêtre aumônier des EMS et des hôpitaux. Dans notre cas, il n'y aura pas de suppression de messes dominicales en juillet et en août. Nous avons trouvé deux confrères, l'un âgé et l'autre aumônier au CHUV pour nous aider. Parlant de vacances, l'abbé Joseph sera en vacances en juillet et moi en août.

4. Départ de l'UP

A la fin de l'année pastorale, c'est à dire le 31 août, l'abbé Joseph et moi-même ne serons plus en fonction dans notre unité pastorale. Père Joseph prendra sa retraite

à 75 ans. Moi j'arrête après 8 ans de ministère, cela était bien prévu et discuté avec l'Evêque lorsque j'étais nommé par ici.

Une nouvelle équipe de prêtres sera envoyée dans notre Unité pastorale. Je n'en connais pas la composition.

En vue de notre départ de l'UP, une messe d'au-revoir et d'Action de grâce est prévue à Pully le samedi 26 août à 18h. Le dimanche 27 chacun dira sa dernière messe là où il sera selon le planning : Joseph à Pully, Modeste au St-Rédempteur à 11h30.

5. La catéchèse

Je laisse à Christine le soin d'en parler.

6. Dates à venir

Le 2 septembre 2023 : confirmation de nos jeunes par Mgr l'Evêque Charles Morerod. Ce sera à Pully à 17h00.

Conclusions

Force est de constater que cette assemblée est la dernière à laquelle je participe au St-Rédempteur, une paroisse dont je garderai de bons souvenirs.

Je m'inscris dans la liste de toutes personnes que la Présidente du conseil a remerciées. Permettez-moi d'exprimer spécialement ma profonde gratitude au conseil de paroisse pour sa franche collaboration et à toutes les forces vives de la paroisse. Merci aussi à Don Stefano de la MCI pour la bonne entente.

Je n'oublie pas non plus notre secrétaire Christine Guex et notre concierge Lorenzo de Giorgi avec lesquels je travaille au quotidien et dont les services sont précieux.

Je vous remercie de votre attention

Modeste Kisambu-Muteba

Curé modérateur

